

**Journée d'étude : Le programme quinquennal des investissements publics  
2010/2014, l'investissement responsable et le développement économique en  
Algérie :  
Evaluations, Etats des lieux et Enjeux**

***Intitulé : La responsabilité sociétale des établissements sanitaires***

***Présentée par :***

- ✓ M<sup>elle</sup> Zakia KESSAS (maitre assistant A) université de Mostaganem z.kessas@yahoo.fr  
laboratoire **MECAS**
- ✓ Mr sidi mohamed BENACHENHOU (maitre de conférence A), université de tlemcen ,  
laboratoire MECAS
- ✓ Mm Yamina DEBAHI ( maitre assistante A université de mostaganem )
- ✓ Mm Aicha DOUAH (maitre assistante A université de mostaganem )

**Mots clés** : la responsabilité sociétale, développement durable, les déchets, effets négatifs

**Résumé**

Si le concept de développement durable est relativement récent, la prise de conscience des enjeux écologiques et humains à l'échelle planétaire remonte au début des années 70.

La responsabilité sociétale des entreprises (RSE) est devenue un sujet majeur dans les réflexions sur la régulation de la mondialisation et a donné lieu à de multiples initiatives récentes. Ce concept est une déclinaison du concept de développement durable au niveau des entreprises.

Pour le monde associatif, une entreprise a un comportement de société responsable lorsqu'elle minimise les impacts négatifs de ses activités sur son milieu naturel et humain et qu'elle maximise les impacts positifs. Les activités liées aux soins de santé qu'il s'agisse par exemple de vaccinations, d'épreuves diagnostiques, de traitements ou d'examens au laboratoire, permettent de protéger et de recouvrer la santé, et aussi de sauver des vies alors, Les établissements de santé sont concernés à double titre :

- en tant qu'acteurs de santé publique soucieux d'une bonne hygiène pour la protection de la population et de l'environnement.

- en tant que producteurs de déchets et donc responsables de leur bonne élimination

Pour ce faire nous essayons de répondre à la problématique suivante :

Est-ce que l'établissement sanitaire fait l'intégration du concept de la responsabilité sociétale dans leur activité ?

### ***Introduction :***

L'humanité s'interroge sur la finalité des activités économiques, sur ses effets sur la configuration géophysique de la planète, sur ses conséquences à long terme pour les générations à venir. Ce sont donc les entreprises, principaux agents de cette activité, vers lesquelles les regards se tournent pour leur demander des comptes non-seulement sur leurs résultats économiques, mais aussi sur leurs comportements à l'égard des individus, des sociétés humaines et de notre environnement naturel.<sup>1</sup>

La responsabilité sociétale des entreprises (RSE) est la contribution des entreprises aux enjeux du développement durable. La démarche consiste pour les entreprises à prendre en compte les impacts sociaux et environnementaux de leur activité pour adopter les meilleures pratiques possibles et contribuer ainsi à l'amélioration de la société et à la protection de l'environnement. La RSE permet d'associer logique économique, responsabilité sociale et écoresponsabilité<sup>2</sup>.

La santé humaine et l'environnement sont inextricablement liés, de sorte qu'il peut sembler évident que le secteur de la santé doit prendre une part active dans la protection de l'environnement qui, elle, soutient la vie humaine. Pourtant, la réalité est que les établissements sanitaires en générale produisent des déchets à des niveaux inégalés par la plupart des industries.

---

<sup>1</sup> Michel CAPRON ; française QUAIREL-LANOISELZE ;(2007) « la responsabilité sociale d'entreprise » ; Paris ; P02

<sup>2</sup><http://www.developpement-durable.gouv.fr/-RSE-et-eco-responsa>

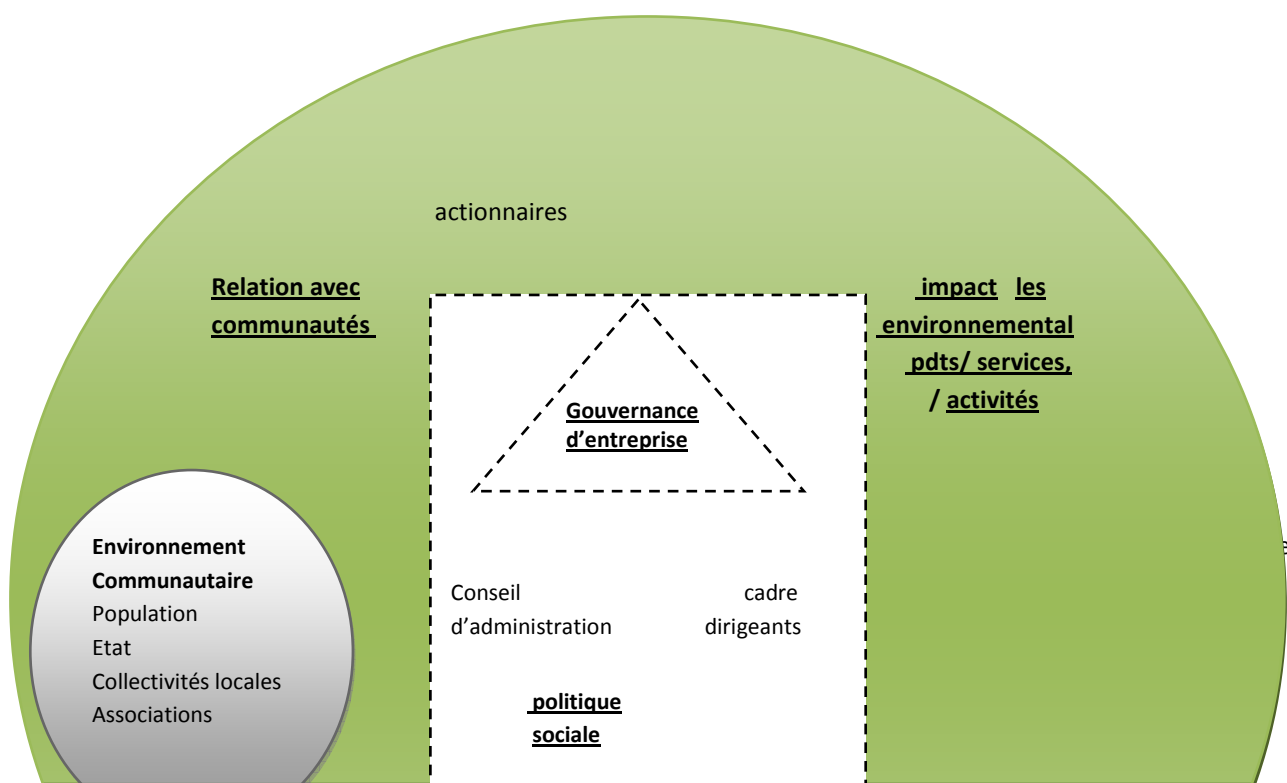
Notre objectif est d'illustrer l'impact des déchets médicaux sur l'environnement naturel et aussi sur la santé de l'être- humain et d'envisager l'importance de la gestion des déchets médicaux.

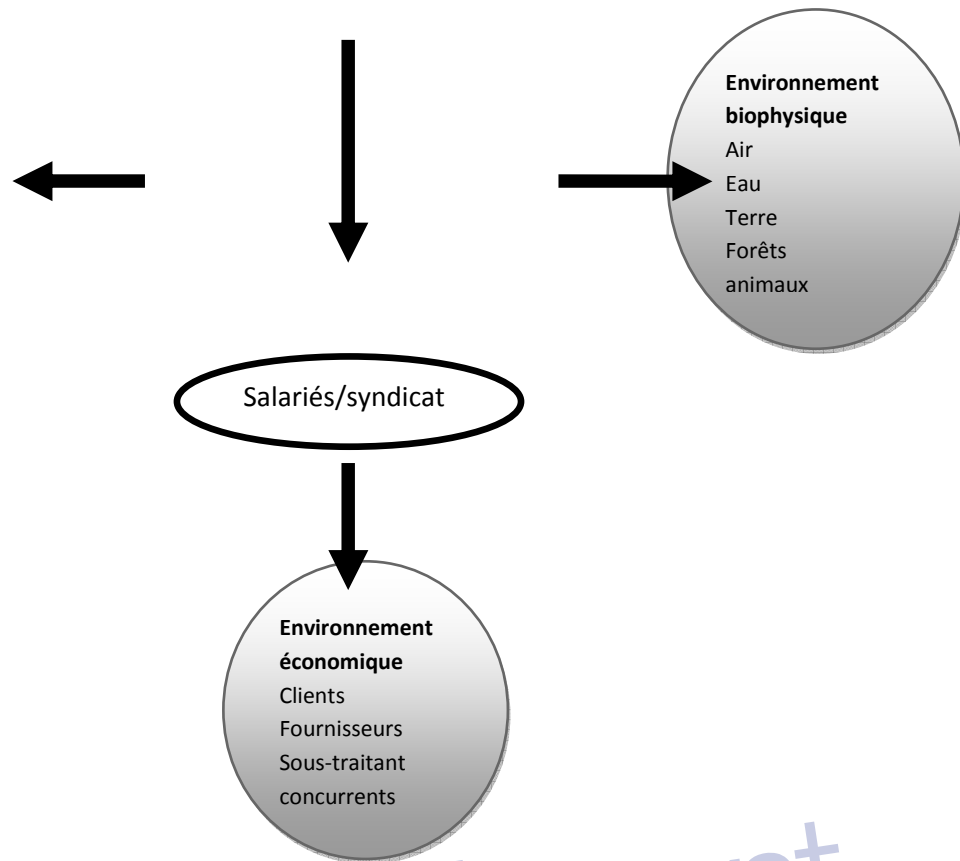
### ***Partie01 : la responsabilité sociétale des entreprise, initiation***

#### ***1-II'entreprise, l'environnement et le développement durable :***

Le développement durable est un développement économique qui permet de satisfaire les besoins de la présente génération sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept de "besoins" et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale imposent sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir.<sup>1</sup>

***Figure 01 : l'entreprise dans son milieu***





Source : <http://www.cfie.net/cfie/rse.html>

Alors l'interaction entre les objectifs économiques, sociaux et environnementaux est au cœur de toute stratégie cohérente des entreprise sous l'angle des nouveaux axes (mondialisation, responsabilité sociétale, développement durable ,etc)<sup>1</sup>.

### 1-2 la responsabilité sociétale (RSE), Définition :

La définition de la Commission européenne de la RSE est la suivante :

« Un concept qui désigne l'intégration volontaire par les entreprises de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et leurs relations avec leurs parties prenantes. »<sup>2</sup>

«La responsabilité sociale des entreprises est le concept selon lequel une entreprise est responsable de son impact sur toutes les parties prenantes pertinentes. C'est l'engagement permanent des entreprises d'adopter un comportement juste et responsable et de contribuer au

<sup>1</sup>Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation ; (2004) « une mondialisation juste créer des opportunités pour tous » ; BIT édition ; Suisse ;P72-adapter-

<sup>2</sup> [http://ec.europa.eu/entreprise/policies/...social.../index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/entreprise/policies/...social.../index_fr.htm)

développement économique en améliorant la qualité de vie du personnel et de leur famille ainsi que de la communauté locale et de la société dans son ensemble.<sup>1</sup>

Alors, Elle se traduit par des pratiques fondées sur des valeurs éthiques de respect :

- de toutes les parties prenantes de l'activité de l'entreprise (employés, fournisseurs, clients, actionnaires, concurrents) ;
- de la communauté (collectivités locales, associations de consommateurs,);
- de l'environnement.

La RSE a de nombreux avantages pour les entreprises :

- elle augmente leurs performances commerciales et financières ;
- elle réduit à terme leurs risques juridiques, industriels et économiques ;
- elle renforce leur compétitivité.<sup>2</sup>
- de bénéficier d'une meilleure réputation et d'une meilleure image auprès des consommateurs et des investisseurs<sup>3</sup>.

### ***1-3 Les trois grandes conceptions de la RSE***

Nous pouvons distinguer aujourd'hui trois grandes conceptions de la RSE :

- une conception d'ordre éthique qui trouve ses racines dans le paternalisme d'entreprise : elle se manifeste de manière exclusivement volontaire, essentiellement à travers des actions philanthropiques et de mécénat, actions correctrices et réparatrices des dommages causés par l'activité économique ; elle est toujours aujourd'hui extrêmement vivante aux États-Unis ;
- une conception stratégique utilitariste qui met avant le lien supposé positif entre la performance sociale de l'entreprise et sa performance économique ; l'entreprise doit soigner son image de marque, en veillant notamment à satisfaire les attentes de ses parties prenantes ; elle repose aussi sur des démarches volontaires qui peuvent être conjuguées avec des formes de co-régulation avec certaines parties prenantes (syndicats, ONG) ; c'est une conception très répandue en Europe et c'est celle qui est mise en avant par la Commission de l'Union européenne pour inciter les entreprises à s'engager dans des démarches volontaires de RSE ;

<sup>1</sup>Jean-Pierre Segal, André Sobczak et Claude-Emmanuel Triomphe ;la responsabilité sociale des entreprises et les conditions de travail Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail, 2003 ;P33

<sup>2</sup> <http://www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?sort=-1&cid=96&m>

<sup>3</sup> <http://rse.wallonie.be/apps/spip/>

- une conception politique de « soutenabilité » qui met l'accent sur l'encastrement de l'entreprise dans la société et sur sa nécessaire contribution au bien commun ; l'intégration des objectifs sociaux et environnementaux est présente dans le cœur de métier et le management de l'entreprise, ce qui implique une forte implication de toute l'organisation ; les actions visent plutôt l'anticipation et la prévention que la réparation ; les démarches volontaires sont encadrées par des normes substantielles reconnues universellement ; cette conception est encore très récente et en émergence et n'a pas encore atteint sa maturité.<sup>1</sup>

## ***Partie 02 : la gestion des déchets médicaux, une solution intellectuelle***

### ***2-1 Les déchets médicaux ou déchets de soins, Définition:***

L'écologie moderne est née d'une prise de conscience des effets (pollution, épuisement des ressources naturelles, disparition d'espèces vivantes, changements climatiques...) de l'activité de l'homme sur son environnement (industrie, transport, utilisation d'engrais, déchets des établissements sanitaires déchets industriels...). Elle s'intéresse donc à l'homme en tant que composante de l'écosphère.

Selon l'OMS (1999), les déchets de soins sont ceux issus des activités de diagnostic, de suivi et de traitement préventif, curatif ou palliatif, dans les domaines de la médecine humaine et vétérinaire. Les déchets issus des activités d'enseignement, de recherche scientifique ou des

---

<sup>1</sup>Michel CAPRON ;(juillet 2009) ;« la responsabilité sociales d' entreprises » ; édition des récollets ; L'encyclopédie du développement durable ; N99 ; Paris ; P05

laboratoires d'analyse et de production industrielle dans les domaines de la médecine humaine et vétérinaire sont aussi assimilés aux déchets de soins à risque<sup>1</sup>

### **2-2 définitions des déchets d'Activités de Soins à risque infectieux ou dangereux :**

« Déchets présentant un risque infectieux du fait qu'ils contiennent des microorganismes viables ou leurs toxines, dont on sait ou dont on a de bonnes raisons de croire qu'en raison de leur nature, de leur quantité ou de leur métabolisme, ils causent la maladie chez l'homme ou chez d'autres organismes vivants »<sup>2</sup>.

Sur l'ensemble des déchets produits par les soins de santé, à peu près 80% ne sont pas dangereux. Les déchets restants, de l'ordre de 20%, sont considérés comme dangereux. comme le montre la liste ci-après :

- Les déchets biologiques et /ou infectieux : sont des déchets susceptibles de contenir des germes pathologiques (bactéries, virus, parasites) ou leurs toxines, en quantité ou en concentration suffisante pour causer des maladies chez l'homme ou d'autres organismes vivants. Ils peuvent être des pièces anatomiques reconnaissables, des produits sanguins et matières imprégnées de sang, des liquides physiologiques, des cultures de laboratoire, des excréta des malades, des produits sanguins, des produits et consommables utilisés pour des soins des malades ou en dialyse, des cadavres d'animaux de laboratoire, etc.
- déchets pointus et tranchants : susceptible de blesser et présenter un risque de transmission de l'infection , ex seringues, scalpels jetables, lames de rasoir, etc.
- déchets pharmaceutiques inutilisés, dont la date de péremption est dépassée ou qui sont contaminés ; qu'il s'agisse des produits eux-mêmes (parfois des substances chimiques toxiques et puissantes) ou de métabolites, de vaccins et de sérums.
- déchets chimiques : comporte tous les produits solides, liquides et gazeux utilisés dans le diagnostic des maladies et des recherches expérimentales, notamment les produits toxiques, le mercure des thermomètres, les produits acides et corrosifs, les produits inflammables, les réactifs et produits des laboratoires, le formol, les concentrés d'hémodialyse, les produits d'imagerie médicale, les solvants, etc. Il est important de faire la distinction entre déchets chimiques dangereux (ex: mercure, arsenic, pesticides) et non dangereux (ex : détergents)

<sup>1</sup>Abdellah BELGHITI ALAOUI ; Jaouad MAHJOUR ; (décembre 2004) ; « guide de gestion des déchets des établissement de soins » ; direction des hôpitaux et des soins ambulatoires ; Maroc ; P03

<sup>2</sup> Evelyne LAMOTTE ; CH Falaise ; ;(mars 2005) ; « les déchets hospitaliers » ; RRT édition ; P05

- déchets radioactifs, comme le verre contaminé par du matériel de diagnostic radioactif ou de radiothérapie.
- Déchets à forte teneur en métaux lourds : ex les thermomètres au mercure qui ont été cassés.<sup>1</sup>

Chaque type de déchets comporte un risque plus ou moins grand pour l'environnement et pour les être vivants. Il y a donc nécessité de connaître le déchet son effet dangereux et/ou nocif afin de trouver une filière de traitement adaptée<sup>2</sup>.

### 2-3 Les **principaux risques**

#### 1- *risques ressentis par la population et les professionnels de santé :*

- Les risques psycho-émotionnels se traduisent par la crainte du public, des professionnels de santé ou des agents lorsqu'ils reconnaissent des déchets souillés par du sang, du liquide biologique ou des pièces anatomiques.

- La mise en décharge des déchets médicaux peut avoir un impact néfaste sur la santé, la faune et la flore et les nappes phréatiques, et donc constitue un risque d'atteinte à l'environnement.

- L'incinération située dans l'hôpital dégage des fumées noires, riches en métaux lourds et polluants gazeux divers, et par voie de conséquence, peut avoir des effets néfastes sur la santé de la population avoisinante.

2- *Les risques infectieux* :ex Les risques de blessures par les objets piquants ou tranchants(aiguilles, verres cassés, etc.) sont importants même si ces objets ne sont pas contaminés, dans la mesure où toute blessure constitue une voie de pénétration potentielle pour les agents infectieux.

A l'extérieur de l'établissement dès l'instant où l'élimination des déchets contaminés s'effectue sur un autre site ;

3- *Risques chimiques ou toxicologiques* : ex médicaments et plus particulièrement aux produits cytologiques utilisés en chimiothérapie. certains produits de décontamination, de désinfection ou de nettoyage ;

Les déchets chimiques (réactifs, solvants, bases, acides, métaux lourds...) peuvent également s'accumuler dans le milieu environnant et avoir un effet indirect sur la santé de l'homme, par le biais de la chaîne alimentaire. Les médicaments anticancéreux présentant une toxicité importante.

<sup>1</sup> <http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs253/fr/> -adapter-

<sup>2</sup> Jean N'KAOUA; (septembre 2009);"la diversité des déchets produits à l'hôpital et la recherche de filières de traitement » ; assistance publique hôpitaux de Marseille ; Paris ;P01



4- *Risques d'irradiation* : Le risque ici peut être lié aux produits radioactifs utilisés, entre autres, dans la médecine nucléaire à visée diagnostique (la scintigraphie) ou thérapeutique (la radiothérapie) Ces produits sont utilisés soit en source scellée, soit non scellée ou en produits injectables.

5- *Risques de pollution du sol, de l'eau et de l'air* :

Les déchets des établissements de soins contaminés, quand ils sont déversés dans le milieu naturel ou au niveau des décharges publiques entraînent une contamination bactériologique ou toxique du sol et des nappes phréatiques, surtout lorsque les déchets sont déposés sur des terrains perméables.

6- *Risques liés à la manutention* : lorsque le conteneurs ou bien le matériel de transport sont trop lourds (ex dorsalgie).<sup>1</sup>



### **2-3 processus de gestion des déchets :**

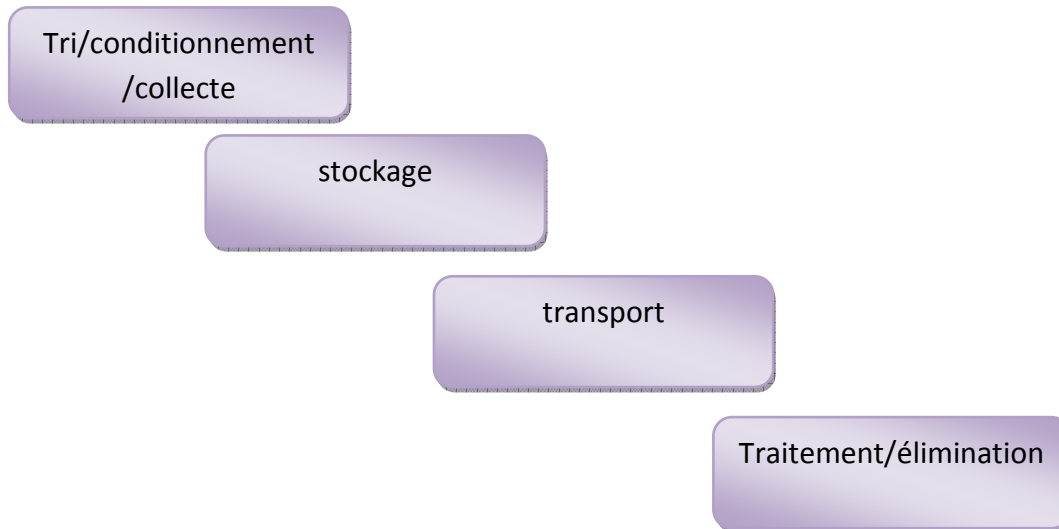
Pourquoi doit-on bien gérer ces déchets ?

- Coût élevé de la prise en charge et de la réparation des dégâts causés par les contaminations
- Coût élevé de la protection de l'environnement
- Obligation réglementaire : pollueur= payeur.<sup>2</sup>

Le processus de gestion des déchets des établissements de soins contient quatre étapes: le tri et conditionnement, la collecte, le stockage, le transport et le traitement et élimination.

*Figure : le processus de gestion des déchets hospitaliers-synthese-*





#### 1- **Le tri/ conditionnement :**

- Le tri est une opération qui s'effectue au niveau du site de la production et à travers laquelle chaque catégorie de déchets est mise dans un sac ou conteneur qui lui convient et orientée vers une filière précise

Le tri permet de protéger et d'améliorer la sécurité du personnel, de diminuer les risques d'infections nosocomiales et de contrôler l'incidence économique de l'élimination des déchets en réduisant la proportion des déchets à risque à traiter.

Ex : les déchets d'activités de soins à risques infectieux et assimilés doivent être, dès leur production séparés des autres déchets, tous les déchets mélangés avec les DASRI doivent être traités et éliminés comme des DASRI.

- Le conditionnement est destiné à contenir les déchets de soins. Il constitue une barrière physique contre les micro-organismes pathogènes qu'ils contiennent.

Ex : Déchets piquants ou coupants qui seront dans tous les cas considérés comme infectieux, à collecter, dès leur production, dans des collecteurs rigides et étanches de couleur rouge ou jaune.

- la collecte :**

C'est le trajet depuis le site de production ou les zones de stockage intermédiaire des déchets jusqu'à la zone de stockage central.

#### 2- **Le stockage :**

Des locaux spéciaux pour le stockage au sein de l'établissement sanitaire doivent être d'une capacité de stockage adaptée aux quantités des déchets produits et de la fréquence de leur évacuation.

Ces locaux ont les caractéristiques suivantes :

- Les locaux doivent être situés loin des bâtiments hospitaliers, des blocs opératoires, de la cuisine et des prises d'air pour la climatisation. Ils doivent être facilement accessibles de l'extérieur. Leur localisation doit être étudiée par rapport au fonctionnement de l'hôpital.
- La ventilation des locaux de stockage doit être suffisante, naturelle ou forcée.
- L'éclairage naturel et/ou artificiel doit être à un niveau satisfaisant.
- ils doivent avoir une superficie adaptée au volume stocké, être nettoyés régulièrement
- Il ne doit pas y avoir de stockage des déchets conditionnés à même le sol.
- Portant les symboles internationaux de danger/risques biologiques (ils doivent être identifiés et avoir une signalisation apparente des risques à l'entrée du local).
- ils doivent être protégés contre les dégradations, le vol, les animaux, la chaleur et les intempéries<sup>1</sup>

### **3- Le transport :**

Le producteur des déchets est responsable de ses déchets jusqu'à leur élimination finale. il peut s'agir du transport pour un traitement interne ou externe à l'établissement.

- Pour le transport à l'intérieur de l'établissement, il doit être effectué moyennant des chariots adaptés et réservés à cet usage. Les chariots doivent être à parois pleines et lisses, étanches et munis de couvercles. Ils doivent être systématiquement lavés et désinfectés avant leur retour.
- Pour le transport à l'extérieur de l'établissement, les véhicules utilisés seront également réservés à ce seul usage. Leurs caractéristiques techniques permettent la sécurité du personnel et de la population à l'égard des risques liés à la nature des déchets transportés. Les bennes des véhicules doivent être eux aussi systématiquement lavées et désinfectées avant le retour à l'établissement.

### **4- Traitement et élimination :**

---

<sup>1</sup> Pierre-Etienne HAAS. Hervé LABORIE ;François ENGEL ; (2008) ;« la gestion des déchets dans les établissements de santé »MEAH édition ; France ; P07-09-adapter-

L'objectif principal du traitement des déchets à risque est de réduire la quantité des germes pathogènes dans les déchets.

- Le traitement par incinération :

L'incinération demeure le procédé le plus utilisé pour l'élimination des déchets contaminés. C'est un procédé de combustion à haute température (+800 °C) des déchets d'activités de soins solides et liquides qui sont alors transformés en gaz et en résidus non combustibles. Elle est caractérisée par la réduction importante du volume et du poids des déchets de soins. Les gaz dégagés par les incinérateurs sont dangereux et nocifs (ex : NO<sub>2</sub>, métaux lourds, particules en suspension, acides halogènes, etc.).

- Le prétraitement par désinfection :

Ces dispositifs permettent de réaliser un prétraitement des DASRI par broyage (ou autre technique) associé à une désinfection physique et/ou chimique.

L'objectif de cette technique est double :

- réduire la contamination des déchets au plan microbiologique pour réduire les risques infectieux
- modifier les déchets solides dans leur apparence et leurs caractéristiques physiques pour réduire les risques mécaniques et psychologiques.

Après broyage des déchets la décontamination se fait par trois méthodes de désinfection : Désinfection par micro-ondes, Désinfection thermique et humide, Désinfection chimique.<sup>1</sup>

### **Conclusion :**

la question des déchets est quotidienne et touche chaque individu tant sur le plan professionnel que familial : En tant que consommateur, jeteur, trieur des déchets recyclables, citoyen ou contribuable chaque peut et doit être acteur d'une meilleure gestion des déchets, des gestes simples permettent d'agir concrètement pour améliorer le cadre de vie et préserver le bien-être de chacun pour ce faire, la protection de l'homme et de l'environnement est devenu une préoccupation collective<sup>2</sup>

La **responsabilité sociale des établissements sanitaires** est un concept dans lequel ces établissements intègrent les préoccupations sociales, environnementales, et économiques dans

<sup>1</sup>Mohamed CHEIKH-BIADILLAH ; op cit ;P24-28-adapter-

<sup>2</sup> guide pour les établissements publics d'enseignement supérieur ou de recherche ;(novembre 2002) ; « la gestion des déchets » ; ministère de l'éducation national ; France ; P04

leurs activités et dans leurs interactions avec leurs parties prenantes sur une base volontaire , c'est « la contribution des entreprises aux enjeux du développement durable .Elle résulte de demandes de la société civile (associations écologiques et humanitaires) d'une meilleure prise en compte des impacts environnementaux et sociaux des activités de soins . et assurer ou à faire assurer l'élimination de leurs déchets dans des conditions propres afin d'éviter les dits effets<sup>1</sup>

La bonne gestion des déchets dans l'établissement de soins doit devenir une préoccupation à part entière. il convien de s'intéresser à ce type de gestion pour deux raisons :

- Garantir l'hygiène intra-hospitalière et la protection des professionnels de santé ;
- Eviter que les déchets générés ne soient à l'origine de risques pour la santé et l'environnement à l'occasion de leur élimination ;

### **Référence :**

- 1- Abdellah BELGHITI ALAOUI ; Jaouad MAHJOUR ; (décembre 2004) ; « guide de gestion des déchets des établissement de soins » ; direction des hôpitaux et des soins ambulatoires ; Maroc
- 2- Amina HAJLI ; (janvier 2005) ; « gestion des déchets hospitaliers » ; institut national d'hygiène
- 3- Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation ; (2004) ; « une mondialisation juste créer des opportunités pour tous » ; BIT édition ; Suisse
- 4- Evelyne LAMOTTE ; CH Falaise ; ;(mars 2005) ; « les déchets hospitaliers » ; RRT édition
- 5- Jean-Marie DELADERRIERE ;(février 2009) ;La responsabilité sociale de l'entreprise ; la responsabilité sociétale de l'entreprise –définitions, enjeux, projet de norme internationale ;édition ACI ;France
- 6- Jean N'KAOUA; (septembre 2009);"la diversité des déchets produits à l'hôpital et la recherche de filières de traitement » ; assistance publique hôpitaux de Marseille ; Paris

---

<sup>1</sup>Jean-Marie DELADERRIERE ;(février 2009) ;La responsabilité sociale de l'entreprise ; la responsabilité sociétale de l'entreprise –définitions, enjeux, projet de norme internationale ;édition ACI ;France ; P01-adapter-

- 7- Jean-Pierre Segal, André Sobczak et Claude-Emmanuel Triomphe ;la responsabilité sociale des entreprises et les conditions de travail Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail, 2003
- 8- Joël Ernult, Arvind Ashta ;(2007) ; « développement durable, responsabilité sociétale de l'entreprises, théorie des parties prenantes » ; groupe ESC
- 9- Michel CAPRON ; française QUAIREL-LANOISELZE ;(2007) « la responsabilité sociale d'entreprise » ; Paris
- 10- Michel CAPRON ;(juillet 2009) ;« la responsabilité sociales d'entreprises » ; édition des récollets ; L'encyclopédie du développement durable ; N99 ; Paris
- 11- Mohamed CHEIKH-BIADILLAH ; (décembre 2004) ; « guide de gestion des déchets des établissements de soins » ; CEHA ; Maroc
- 12- Pierre-Etienne HAAS. Hervé LABORIE ;François ENGEL ; (2008) ;« la gestion des déchets dans les établissements de santé »MEAH édition ; France
- 13- guide pour les établissements publics d'enseignement supérieur ou de recherche ;(novembre 2002) ; « la gestion des déchets » ; ministère de l'éducation national ; France ;pdf

Site internet :

- 1- <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-RSE-et-eco-responsa>
- 2- <http://www.cfie.net/cfie/rse.html>
- 3- [http://www.ec.europa.eu/enterprise/policies/...social.../index\\_fr.htm](http://www.ec.europa.eu/enterprise/policies/...social.../index_fr.htm)
- 4- <http://www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?sort=-1&cid=96&m>
- 5- <http://rse.wallonie.be/apps/spip/>
- 6- <http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs253/fr/-adapter->